

L'AGGLO

HÉRAULT MÉDITERRANÉE

LE MAG

N°27 > JUIN 2017



Actu

Le nouvel Office de Tourisme
"Cap d'Agde Méditerranée"

Dossier

La nouvelle compétence
"eau et assainissement"

SOMMAIRE

4. L'agglo en bref

8. L'agglo en action

- 8 **Tourisme : le nouvel Office Cap d'Agde Méditerranée**
- 10 **Budget : 21,7 M€ pour le territoire**
- 12 **Patrimoine : la Villa Laurens**
- 14 **Sécurité : agir contre la délinquance**
- 16 **Transport : l'accessibilité du réseau CAP'BUS**
- 18 **Urbanisme : 4 projets communaux subventionnés**
- 20 **Environnement : un territoire à énergie positive pour la croissance verte**

22. Le dossier de l'agglo

L'eau et l'assainissement

28. Les évènements de l'été

32. Une agglo à vivre

À la découverte de Saint-Thibéry

34. Expo : Très OR, la nouvelle exposition des métiers d'art





Credit photo : C. MAURIEL, Ville d'Agde

Le meilleur de la Méditerranée

[Adissan

[Agde

[Aumes

[Bessan

[Castelnau-de-Guers

[Caux

[Cazouls-d'Hérault

[Florensac

[Lézignan-la-Cèbe

[Montagnac

[Nézignan-l'Évêque

[Nizas

[Pézenas

[Pinet

[Pomérols

[Portiragnes

[Saint-Pons-de-Mauchiens

[Saint-Thibéry

[Tourbes

[Vias

A lors que la saison touristique a commencé officiellement depuis Pâques, avec une affluence de clientèle française et européenne à la hausse, notre agglomération ressent déjà les bénéfices de la nouvelle organisation touristique que nous avons mise en place depuis le 1^{er} janvier dernier.

La richesse de notre offre et notre pouvoir d'attractivité sont en effet démultipliés grâce à notre office de tourisme communautaire "Cap d'Agde Méditerranée" qui agit comme le metteur en scène des activités et des événements proposés dans nos 20 communes.

Le temps où les touristes ne recherchaient que le soleil et la plage est révolu, aujourd'hui ils veulent découvrir un territoire sous toutes ses facettes, et notre destination correspond parfaitement à cette quête de sens et d'authenticité.

Notre agglomération, par ses compétences, joue un rôle essentiel dans le développement de cette économie. Avec ses milliers d'emplois directs et indirects, non délocalisables, le tourisme est en effet le moteur économique de notre agglomération.

"Notre agglomération joue un rôle essentiel dans le développement de l'économie touristique"

Au-delà des professionnels de l'industrie touristique aux côtés desquels nous travaillons pour sans cesse moderniser la qualité de l'offre, la plupart des entreprises de notre territoire bénéficient de l'économie touristique : des artisans du bâtiment à nos vignerons, des commerçants aux entreprises de services. Mais le secteur touristique représente également un gisement d'emplois considérable pour l'avenir. C'est pourquoi nous travaillons avec l'ensemble des partenaires institutionnels pour développer des filières de formations qualifiantes sur les métiers

du tourisme et l'apprentissage des langues étrangères.

En préservant la qualité de nos espaces publics et de nos paysages, en investissant pour

revitaliser nos cœurs de villes et villages, en valorisant notre patrimoine, en protégeant et en gérant durablement la ressource en eau, en aménageant nos plages, en organisant les transports, l'agglomération agit au quotidien pour nos habitants et nous permet en même temps d'être une destination toujours plus attractive pour les touristes en leur proposant le meilleur de la Méditerranée.

Gilles D'Ettore

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée

Maire d'Agde

Envie de nature ?



L'agglomération propose des sorties nature chaque mercredi soir, du 5 juillet au 30 août 2017 pour découvrir la Grande Maïre à Portiragnes, un site naturel d'une extraordinaire diversité de paysages et d'une grande richesse faunistique et floristique.

Cette vaste zone humide de 400 ha abrite une mosaïque de milieux naturels (dunes, lagunes, pré-salés, roselières) et une remarquable diversité d'espèces animales que chacun pourra apprécier lors des visites guidées organisées par les animateurs nature de l'agglomération chaque mercredi soir de juillet et d'août.

Inscriptions obligatoires avant le mardi midi au bureau d'information de Portiragnes. Rendez-vous à l'observatoire de la Riviérette (à côté du rond-point de la plage Ouest) de Portiragnes-Plage, les mercredis à 18h. Durée de la sortie : 3h. 2€ pour les personnes de plus de 12 ans. Prêt gratuit de jumelles et de dépliants de reconnaissance de la faune et de la flore sauvages.



Maisons fleuries 2017 Remise des prix le 22 juin à Caux



Le concours des maisons fleuries, organisé par l'Agglomération Hérault Méditerranée, récompense les particuliers et professionnels qui fleurissent harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons et dont les compositions fleuries et aménagements sont visibles depuis le domaine public. La remise des prix aura lieu cette année le **jeudi 22 juin à Caux**.

Plus d'infos : Service Espaces verts : 04 67 90 15 34
www.heraultmediterranee.net

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour protéger vos jardins de la chenille processionnaire du pin, accueillez un prédateur naturel : la mésange. N'hésitez pas à installer un nichoir dans votre jardin pour permettre aux mésanges de s'installer. C'est un moyen biologique ludique, écologique et efficace pour lutter contre la chenille du pin.

Vélo tout terrain Le plein d'oxygène !



Le soleil revient ! On chausse ses baskets, on regonfle les roues de son vélo et on part s'oxygéner dans les garrigues ! Grâce à l'espace VTT (N°138) "Hérault-Canal du Midi-Méditerranée", découvrez 21 circuits et une variété de paysages entre plaine côtière, vignes, côteaux et garrigues.

Avec quatre points de départ (Montagnac : Parc départemental de Bessilles, Nizas : route des caves, Vias : Office de Tourisme de Vias-Plage et Florensac : parking du boulodrome), l'espace "Hérault-Canal du Midi-Méditerranée", offre des parcours avec tous les niveaux de difficulté possibles. Une carte panoramique recensant les 21 circuits est positionnée aux quatre points de départ et un dépliant (travel plan) est disponible dans les Offices de Tourisme.

Carte téléchargeable sur www.heraultmediterranee.net



Photos : L. ROMERO

Rencontre littéraire

En partenariat avec "Aux Livres Citoyens", **Véronique Ovaldé** était l'invitée le 19 avril dernier de la médiathèque Edmond Charlot à Pézenas. L'écrivain de "Et mon cœur transparent", (Prix France Culture-Télérama 2008) et de "Ce que je sais de Vera Candida", (Prix Renaudot des lycéens 2009, Prix Roman France Télévisions 2009, Grand prix des lectrices de Elle 2010) est venue à la rencontre de son public pour évoquer son dernier roman illustré "à cause de la vie", co-écrit avec Joann Sfar.

Plus d'infos : mediatheque.cahm.net



Des cartes en ligne



Le Système d'Information Géographique de l'agglo a été mentionné par le blog national spécialisé "Arcorama" pour son géoportail. Pour rappel, vous pouvez, vous aussi accéder à un grand nombre de données cartographiées sur le site de l'agglo www.agglo-heraultmediterranee.net en cliquant sur l'icône cartothenque situé

sur la page d'accueil. Au programme : accessibilité des arrêts de bus, suivi du déploiement de la fibre optique, nouveau contrat de ville d'Agde, évolution du territoire de l'agglomération, patrimoine de loisir et architectural, secteurs subventionnés dans les cœurs de ville pour les opérations de rénovation de façade et de logement. Et en préparation, la cartographie des ateliers des artisans d'art d'Agde et de Pézenas.



Le chiffre : 30

C'est le nombre d'artisans d'art présents en cœur de ville d'Agde. Lors des journées européennes des métiers d'art, le Président Gilles D'Ettore et la vice-présidente déléguée aux métiers d'art, Géraldine Kervella, ont inauguré les ateliers des 4 créateurs récemment installés : Jean-Christophe Guigues, encadreur d'art, Gérard Adde, sérigraphe plasticien, Pascal Gabriel Luzy, plasticien et Olivier Garcia, artiste peintre. Leur présence en centre-ville et la valorisation de leur savoir-faire participe à la revitalisation du cœur historique d'Agde et à la diversification de l'offre touristique.

Plus d'infos : metiersdart.cahm.net

Exceptionnel



Le réseau des médiathèques vous propose une exposition constituée d'une sélection de 60 œuvres issues des collections du Metropolitan Museum of Art de New-York, en libre accès et sous Creative Commons. Vous pourrez jusqu'au 15 septembre, visiter cette exposition sur le réseau des médiathèques de l'Agglo, mais surtout, l'emporter avec vous sous forme numérique dans son ensemble...



2 nouveaux chantiers d'insertion

Afin de favoriser le retour à l'emploi de personnes en démarche d'insertion professionnelle, 2 nouveaux chantiers ont démarré. Le premier concerne d'une part, la réhabilitation d'une placette et la réalisation de travaux de bâtiments pour la création de salles associatives à Nizas et d'autre part, la réalisation de travaux de réhabilitation de plusieurs ouvrages anciens à Saint-Pons-de-Mauchien.

Le second chantier concerne la valorisation et l'aménagement paysager de plusieurs sites d'Agde. Notamment, la peinture des grilles du Musée de l'Ephèbe, la création de deux jardinières en basalte sur la Promenade, la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et d'un puits sec sur le parking de la Maison de la Justice et du Droit, le réaménagement éco-responsable du rond-point de l'Ephèbe, la finalisation du parcours éco-pédagogique sur la dune de la Tamarissière, la remise en état et la pose de ganivelles sur les plages de la commune, la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au domaine St-Martin et la réfection des joints des murs du cimetière. Ces 2 chantiers d'une durée de 8 mois chacun, seront terminés d'ici fin décembre 2017.

Plus d'infos :
www.heraultmediterranee.net
rubrique emploi/formation



Photo : C. MAUREL, Ville d'Agde

Prévention routière Opération "urgence jeunes"



Co-organisée par la Préfecture de l'Hérault et l'Agglo Hérault Méditerranée, la semaine de la sécurité routière a permis de sensibiliser près de 900 scolaires des classes de 3^{ème} des collèges d'Agde et de Florensac ainsi que les classes de 2^{nde} du lycée Auguste Loubatières d'Agde et des jeunes de l'espace d'information "l'Espace Jeunes Agathois".

Au cours de cette semaine, les CRS, la Police Nationale, la Gendarmerie, la Police Municipale, les Pompiers, La Fondation de la Route (Fondation d'Entreprise MGEN), MACIF Prévention, Les Opticiens Mutualistes, ATTITUDE Prévention (Groupement d'assurances Mutualistes) ont animé des ateliers pédagogiques interactifs avec des mises en situation pratiques pour que chaque jeune puisse prendre conscience des risques au volant.



La saison se prépare !

La Maison du Travail Saisonnier (MTS) de l'agglo est un pôle d'accueil et d'information en direction des travailleurs saisonniers et des employeurs des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'agriculture. Cette structure veille à mieux organiser et sécuriser les parcours saisonniers en proposant également des solutions en matière de formation ou de logement. Elle apporte toutes les réponses en lien avec le droit du travail et les contrats saisonniers.

La MTS a organisé en mars dernier son 1^{er} forum des emplois saisonniers, en partenariat avec le pôle emploi d'Agde et la Mission Locale d'Insertion du centre Hérault, qui a accueilli plus de 500 personnes.

MTS - Avenue des sergents au Cap d'Agde : 04 67 32 82 80
Mail : accueil.mts@agglohm.net
Site : <http://www.cap-mts.fr>

Un lieu unique pour les employeurs et travailleurs saisonniers

- EMPLOI
- FORMATION
- RÉGLEMENTATION
- SANTÉ
- LOGEMENT

L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE

Habitat

Des aides jusqu'au 31 décembre 2017



Les opérations de réhabilitation des logements et façades sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2017.

Vous avez prévu de faire des travaux d'économie d'énergie dans votre logement (isolation, chauffage, fenêtres...) ? Vous avez peut-être droit à une subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et de l'Agglo (sous conditions de ressources).

Cette subvention se situe entre 45% à 65% du montant de vos travaux (plafonné à 20 000€ de travaux HT) en fonction de votre situation.

D'autres travaux peuvent également être subventionnés (adaptation du logement à une personne âgée ou handicapée, travaux de rénovation complète sur un logement très dégradé, façade...) que vous soyez propriétaire

occupant de votre logement ou propriétaire bailleur.

Maison de l'Habitat de l'Agglo : 04 67 21 31 30
Mail : maisonhabitat@agglohm.org

Transport : Ça roule !



Géré depuis 2010 par le délégataire Carpostal France, le transport urbain CAP'BUS couvre un réseau de 210 km pour desservir l'ensemble des communes de l'agglo grâce aux 5 lignes inter-urbaines (lignes 1, 2, 3, 4 et 5) et aux 4 grandes lignes de transport à la demande (lignes 6, 7, 8 et 9). En 2016, ce sont près de 350 000 personnes qui ont pris le bus et bénéficié des avantages proposés par le transport en commun. En février 2018, la Délégation de Service Public (DSP) s'achèvera. L'appel à candidature pour son renouvellement est en cours de préparation.

Le détail des lignes sur <http://www.capbus.fr>

Entreprenons ton avenir



La journée "Entreprenons ton avenir" organisée le 23 mars dernier au Palais des Congrès du Cap d'Agde a permis de sensibiliser les étudiants au monde de l'entreprise pour mieux les préparer aux réalités professionnelles de demain.

Co-organisé par l'Agglo et le Club des Managers Hérault Méditerranée, cet événement totalement inédit, a réuni plus de 270 étudiants des lycées Charles Alliès et Jean Moulin de Pézenas et du lycée Loubatières d'Agde.

7 ateliers sur des thèmes divers ont été animés par des professionnels de l'emploi et des chefs d'entreprises : l'employabilité, le recrutement, les financements, les réseaux sociaux... L'après-midi, 2 conférences animées respectivement par la Direction économie de notre agglo et par Clément Fages, plus jeune président des Dirigeants Commerciaux de France ont été organisées.



TOURISME

Le nouvel Office de Tourisme "Cap d'Agde Méditerranée"

Le metteur en scène du territoire depuis le 1^{er} janvier 2017



les synergies et de valoriser les complémentarités entre les 20 communes pour construire une nouvelle offre touristique.

> Un nouveau plan marketing

La marque "Cap d'Agde Méditerranée" s'affiche cette année sur 11 marchés européens : France, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Norvège, Pays Bas, Suède et Suisse.

Dès les premières actions marketing engagées au début de l'année, le contenu des messages a été adapté aux richesses du territoire. Elles ont permis d'enrichir l'offre touristique pour communiquer sur une destination "à vivre" autant qu'une destination "à visiter". L'accent est mis sur une approche expérientielle où l'art de vivre, le bien-être, la recherche de sens et d'expériences sont au rendez-vous pour un séjour touristique porteur d'authenticité.

L'Office de Tourisme innove également dans la prospection commerciale avec des mailings numériques reposant sur des fichiers qualifiés ou les destinataires ont été préalablement identifiés en fonction de leurs centres d'intérêt. Plusieurs milliers de destinataires reçoivent ainsi régulièrement des offres pour qu'ils passent du stade de prospects potentiels à celui de clients.



CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE



Le tourisme est un moteur essentiel de notre territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le tourisme est devenu une compétence de l'agglomération Méditerranée. Désormais, un seul Office de Tourisme couvre l'ensemble du territoire de nos 20 communes, dans une offre unique "Terre et Mer".

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération en est le Président et Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas, le Vice-Président. Avec un budget de l'ordre de 4 132 000 euros pour 2017, l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée a rapidement mis en place une organisation adaptée aux réalités de notre destination touristique. Son objectif est d'optimiser sa visibilité, d'amplifier

> Une nouvelle animation touristique de notre patrimoine

Le patrimoine historique et culturel de l'agglomération est une richesse à préserver et une ressource identitaire à valoriser.

Dénominateur commun de la nouvelle offre touristique, l'animation du patrimoine doit permettre de mettre en synergie ses différentes facettes pour la renforcer et optimiser les complémentarités des acteurs. Les richesses de la cité d'Agde, de Vias, de Portiragnes, se complètent avec celles de Pézenas et des villages de l'agglomération autour de la ville de Molière qui sont portés par le concept "Un patrimoine à vivre" et les labels "Sites et Cités Remarquables" et "Plus Beaux Détours de France".

Un nouveau programme de visites guidées dans toute l'agglomération avec des guides conférenciers a été élaboré. Elles se compléteront pendant l'été avec des visites théâtralisées.

> De nouveaux outils pour accompagner les professionnels dans leur commercialisation

La possibilité de permettre aux professionnels d'avoir accès à des outils de vente en ligne pour les aider à se commercialiser est un des enjeux d'avenir.

Sont concernés les hébergeurs et les prestataires d'activités de loisirs. Pour les premiers, un appel d'offre va être lancé pour être opérationnel en 2018.

Pour les seconds, l'accès au dispositif "Awoo" permettant de se vendre en ligne a déjà été étendu à tous ceux du territoire qui le souhaitent.



3 QUESTIONS À Gilles D'ETTORE

Président de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée



Photo : C. MAUREL service Communication Ville d'Agde

Quelle signature avez-vous choisi pour ce nouvel office de tourisme ?

Raisonné de façon plus globale en terme d'attractivité territoriale est indispensable car le tourisme doit se penser à l'échelle du territoire.

La signature "Cap d'Agde Méditerranée" s'est donc naturellement révélée car il fallait se réunir sous une marque touristique forte, celle de la plus grande station balnéaire de France, et déjà largement reconnue sur les marchés touristiques européens.

Mais unité ne veut pas dire uniformité. Les spécificités territoriales des communes doivent s'affirmer encore plus autour de cette marque touristique.

Quelle est la nouvelle organisation des points d'accueil et d'information touristiques ?

Le siège du nouvel Office de Tourisme communautaire étant à la Bulle d'Accueil au Cap d'Agde, les anciens Offices de Tourisme de Pézenas Val-d'Hérault, Portiragnes et Vias ont évolué, conformément à la loi, en "Bureau d'Information Touristique" et leurs ressources et compétences sont venues enrichir la

nouvelle structure. Avec les antennes du centre-port au Cap d'Agde, de la cité d'Agde, du Grau d'Agde, de Montagnac et de Tourbes qui sont maintenues, ce sont désormais 12 points d'information (10 fixes et 2 mobiles) qui vont accueillir les clientèles sur tout le territoire.

Quelles sont les animations proposées en 2017 ?

Chaque commune de l'agglomération gère son programme d'animations, relayé bien sûr par le nouvel Office de Tourisme, et nous avons décidé de programmer 4 événements communautaires autour de l'œnotourisme et du patrimoine : Vinocap, plus grand salon à ciel ouvert du Sud de la France lors du week-end de l'Ascension ; Les Estivales de Pézenas, chaque vendredi soir sur le cours Jean Jaurès ; Le Déjeuner des Vignes dans les caves et domaines de notre territoire ; et enfin une nouvelle animation autour du patrimoine, de la musique et du vin, Festavino, qui sera organisée chaque année dans nos villages.

21,7 M€ d'investissement pour le territoire

Le budget primitif voté à une très grande majorité (seulement 3 abstentions) lors du conseil d'agglomération du 27 mars dernier a été l'occasion de présenter la situation financière actuelle et les grandes orientations pour l'année à venir.



Les 58 élus du conseil communautaire se sont réunis le lundi 27 février à Tourbes. Au cours de cette séance, les élus ont approuvé à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire.

> La situation en 2016

L'agglomération a su maîtriser ses charges de fonctionnement grâce à la mutualisation des personnels qui permet de réaliser des économies d'échelle tout en conservant une qualité de service égale. Les recettes de fonctionnement ont enregistré une augmentation significative des recettes fiscales sans augmentation des taux. La rigueur de gestion a permis de dégager une épargne brute de 4,76 M€ et, après le remboursement de la dette, une épargne nette de 2,35 M€ pour le financement de nos investissements.

> Les orientations pour 2017

Ce budget est avant tout caractérisé par une stabilité de la fiscalité. En effet, pour la 8^{ème} année consécutive, l'agglomération maintient ses taux d'imposition et n'actionne donc pas le levier de la fiscalité additionnelle malgré la baisse continue des dotations de l'Etat. Les dépenses réelles de fonctionnement chiffrées à 46,4 M€ sont en hausse du fait de l'intégration de la commune de Tourbes et du transfert au 1^{er} janvier, des compétences tourisme et eau et assainissement. L'agglomération s'engage cependant à poursuivre les efforts de maîtrise de la masse salariale (17,1 M€) et à stabiliser les charges à caractères général (7,6 M€). Ses charges financières sont en baisse à 0,86 M€. Malgré les baisses de dotation de l'Etat (Dotation Globale de fonctionnement et Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales), les recettes de fonctionnement bénéficient d'une augmentation sensible des recettes fiscales et s'élèvent à 49,3 M€.

En matière d'investissement, 21,7 M€ (hors reste à réaliser) vont permettre la poursuite des grands chantiers pour réaliser le programme Pluriannuel d'investissement 2016/2020 mais également, pour développer de nouveaux projets et garantir une haute qualité de services à la population. Ces réalisations sont possibles grâce au soutien financier de nos partenaires : L'Europe, l'Etat, la Région et le Département.



La Villa Laurens en travaux

Les projets pour 2017

> Un investissement soutenu

- Les opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat : 3,8 M€ dont 2,98 M€ de subventions.
- La construction et l'aménagement des pépinières d'entreprises HélioPole et Gigamed 1,68 M€ dont 295 000€ de subventions.
- La desserte en Très Haut Débit pour les communes : 1,773 M€ de crédits nouveaux et 453 600€ de subventions.
- La restauration du trait de côte Ouest de Vias-Plage : 1,777 M€ dont 1,231 M€ de subventions.
- La restauration de la Villa Laurens : 3 M€ dont 1,741 M€ % de subventions.
- Le développement du site des métiers d'art : 270 000€.
- La réalisation d'études pré opérationnelles sur l'Eco accueil du Bagnas : 334 300€ dont 109 341€ de subventions.
- La construction d'une bergerie à Castelnau-de-Guers : 240 000€ dont 100 000€ de subventions.
- La restauration des épanchoirs sur le canal du midi : 201 800€.



> Les budgets annexes

• **Les Parcs d'activités économiques : 8,4 M€ d'acquisitions foncières et de travaux prévus. Parmi les grands chantiers :**

- La Capucière à Bessan : 1^{ère} tranche de travaux en 2017 : 2,75 M€.
- Les Roches bleues à Saint-Thibéry : 1,5 M€ d'acquisitions foncières.
- La Méditerranéenne à Agde : Travaux de déconstruction et de dépollution des bâtiments pour 1M€.
- Le Roubié à Pinet : 700 000€ de travaux.
- Jacques Cœur à Montagnac : 600 000€ d'acquisitions foncières et 280 000€ d'études techniques.
- Le Puech à Portiragnes : 60 000€ de travaux.
- L'audacieux à Florensac : 40 000€ de travaux.

• **Eau et assainissement : Deux budgets sont prévus et seront exécutés avec une comptabilité analytique par commune pour réhabiliter et étendre les réseaux de l'alimentation en eau potable et des eaux usées sur nos communes.**

- Eau : 4,9 M€ en fonctionnement et 6,1M€ d'investissement.
- Assainissement : 7,7 M€ en fonctionnement et 14,6 M€ d'investissement.



Les travaux de déserte en très haut débit se poursuivent



L'eau et l'assainissement au cœur de nos compétences

Le saviez-vous ?

Les recettes fiscales de l'agglomération proviennent de la contribution économique et territoriale, du produit de la taxe d'habitation (transfert de l'ex part départementale), de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, de la taxe sur les surfaces commerciales et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Retrouvez tous les documents administratifs sur www.agglo-heraultmediterranee.net rubrique budget

> Les dispositifs d'aide aux projets communaux, à la valorisation du patrimoine, au patrimoine bâti et mobilier de l'agglomération

- La reconduction de l'enveloppe des fonds de concours aux communes : 500 000€.
- La création d'une enveloppe annuelle pour la restauration du petit patrimoine : 20 000€.
- Le maintien d'une enveloppe spécifique pour la restauration des espaces verts hors régime : 100 000€.
- L'entretien et la maintenance de la piscine de Pézenas : 180 000€.
- L'entretien et la restauration des bâtiments et équipements intercommunaux : 550 000€.
- La poursuite du programme de renouvellement et modernisation du matériel et en particulier du parc roulant : 640 000€.



La pépinière d'entreprises Héliopole à Bessan



Un parc roulant modernisé



Le renouveau de la Villa Laurens

Le plus gros chantier de restauration de la Région Occitanie



Le chantier de restauration de la Villa Laurens à Agde engagé par l'Agglo Hérault Méditerranée a démarré début janvier 2017.

Les entreprises s'activent et ont déjà réalisé un spectaculaire travail de protection des décors peints, de dépose du mobilier, de déblaiement et d'assainissement des lieux.

Le gros œuvre, la maçonnerie et la pierre de taille confiés au groupement d'entreprises Girad/Bourdarios/Correa (Vinci) vont permettre de restaurer certaines façades, de consolider les fondations et les planchers hauts et de restaurer le vide sanitaire. Cette entreprise s'est donc attelée en un premier temps au déblaiement du sous-bassement de la Villa. L'enlèvement des limons accumulés par le fleuve Hérault au fil des décennies a permis de mettre à jour d'imposantes colonnes de fonte qui soutiennent l'atrium central. Afin de ne pas altérer les fresques, du papier de soie a été soigneusement posé sur toutes les peintures fragilisées. Les papiers peints ont été déposés pour éviter toute déperdition et le petit mobilier mis à l'abri en vue de sa restauration.

> 3 années de travaux

La restauration qui va s'échelonner en 4 phases concerne l'ensemble de la Villa, c'est-à-dire, l'aile Nord où étaient autrefois situées les écuries et l'appartement du régisseur, mais aussi le bâtiment central à l'exception des couvertures et des décors intérieurs du salon de musique déjà restaurés et surtout, les petits appartements d'Emmanuel Laurens qui abritent une des plus belles pièces de la Villa : la salle de bain.

Afin de faire partager le travail de restauration entrepris pour permettre l'ouverture de la Villa Laurens en 2019, des premières visites de chantier seront proposées au public courant 2018.

Ce chantier qui va durer 3 années et dont le montant est estimé à plus de 10 M€ est le plus gros chantier de restauration du patrimoine de la Région Occitanie, mais aussi un des plus subventionné par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.



Visite de la Présidente de Région Carole DELGA, sur le chantier de restauration le 31 mars dernier

Photo : L. GHEYSSENS, Ville d'Agde

L'atrium en rez-de-chaussée avant et après restauration.



Images de synthèse RL & associés.

Le puits de lumière au 1^{er} étage avant et après restauration.



Images de synthèse RL & associés.



Le laboratoire d'Emmanuel Laurens, digne d'une œuvre de Gaudí, impressionne par ses décors en forme d'écailles



La restauration révèle tout l'esprit art nouveau de cette Villa dont les décors témoignent également de l'attrait des voyages de son propriétaire Emmanuel Laurens : lotus, cobras, ibis, fleurs exotiques se côtoient dans un luxe de couleurs vives

Les ferronneries, la miroiterie et la serrurerie vont être entièrement restaurées



Agir contre la délinquance Des actions phares programmées jusqu'en 2020



la MJD est un lieu d'accès au droit gratuit et confidentiel pour tous les habitants de l'agglomération

Le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique sont une des priorités des élus de notre agglomération qui ont créé dès 2004, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Le CISPD est une assemblée constituée de 120 membres (représentants de l'Etat et des services de l'Etat, élus et techniciens des collectivités territoriales et représentants des forces de l'ordre, d'institutions et d'associations) qui permet de favoriser la concertation des acteurs de la sécurité et de mettre en œuvre les solutions adaptées selon les incivilités ou délits constatés.

Ce travail en commun a contribué à la création de la Maison de Justice et du Droit (MJD) à Agde, au financement des permanences d'accès au droit et d'aide aux victimes, à la création du centre superviseur urbain et du centre de loisirs des jeunes au Cap d'Agde, au financement d'actions de prévention et de citoyenneté pour l'ensemble des communes, au développement des travaux d'intérêt général, au renfort des polices municipales lors des fêtes votives et à la création des aires d'accueil des gens du voyage.



Photo : L. UROZ

Jérôme Bonnafoux, adjoint à la sécurité du Maire d'Agde et Colonel des pompiers sur le site du centre de superviseur urbain au Cap d'Agde

Les priorités d'ici 2020



En décembre dernier, le Président de l'agglomération, Gilles D'Ettore, le Préfet de l'Hérault, Pierre Pouessel, le Sous-Préfet de Béziers, Christian Pouget, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Kleber Mesquida et le Procureur de la République de Béziers, Yvon Calvet, se sont engagés pour les prochaines années (2016-2020), en validant les 4 axes de la stratégie territoriale en faveur de la prévention de la délinquance.

Il est ainsi prévu la mise en œuvre de nombreuses actions à travers la création d'un observatoire intercommunal de la tranquillité publique, le renforcement de la vidéo-protection dans les communes et la coopération entre les polices municipales, la prévention de la délinquance et la lutte contre la récidive ainsi que la prévention de la radicalisation et du repli communautaire.

> Les premières actions

Création d'un observatoire pour prévenir la délinquance

L'agglomération a investi 24 000€ pour l'achat d'un logiciel de cartographie qui va permettre de recenser et de partager toutes les données d'infractions, de délinquance, de trouble à l'ordre public ou d'incivilités enregistrées par les polices nationales et municipales auxquelles pourront être agrégées les données de la Gendarmerie Nationale, du SDIS, des bailleurs sociaux et des transporteurs. Cet outil, testé dès cet été sur la ville d'Agde, va permettre d'établir des cartes sensibles des zones où sont enregistrés les délits afin de prioriser les lieux d'intervention des forces de sécurité. Car, ce logiciel est prédictif ! Avec un taux de réalisation de prédiction de 80%, les policiers vont bénéficier des dernières technologies pour agir encore plus efficacement contre la délinquance.



Photo : J. TRON - Ville d'Agde

Le CISPD accompagne les élus dans leur projet de mutualisation des polices municipales

Une police pluri-communale

A la demande du Maire de Lézignan-la-Cèbe, Rémi Bouyala, le CISPD a été sollicité pour accompagner le projet de création d'une police pluri-communale sur les communes du Nord, en particulier sur Lézignan-la-Cèbe et St-Pons-de-Mauchiens.

Les Maires des communes concernées souhaitent gérer et mutualiser leurs effectifs de police municipale à l'année. Ils vont donc pouvoir s'appuyer sur l'ingénierie de l'agglo à travers le CISPD qui va définir le cadre et le projet de convention à mettre en œuvre, sous couvert de validation des services de l'Etat et du Procureur.

Les objectifs de cette mutualisation sont d'assurer une meilleure couverture du terrain au sein des communes notamment celles dont les espaces ruraux sont les plus importants.

Le rôle des associations et des permanences

L'agglo a développé un volet important d'actions prioritaires de prévention à l'égard des jeunes, des familles, des enseignants et des professionnels. Elle s'appuie pour cela sur l'implication des associations locales qui développent des actions en faveur de la prévention de la délinquance et de la radicalisation et sur la tenue de permanences qui sont organisées à la MJD afin de proposer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les particuliers.

L'agglo a ainsi octroyé lors du conseil d'agglo du 27 mars dernier, près de 68 000€ à des associations parmi lesquelles "l'asso conseil 34" pour son action sur le forum laïcité-radicalisation, l'association Départementale d'Aide aux Victimes sur Agde et Pézenas, l'association "ouverture et communication" pour l'action "émission radio, une émission citoyenne réalisée par et pour les jeunes", l'association "Team and Cie" pour l'organisation de théâtres forum sur la radicalisation, ou l'association "Codes 34-48" pour son action "atelier info santé".



Le CISPD valorise également la réussite et le mérite des jeunes. En juillet 2016, les élus et le proviseur du lycée d'Agde ont remis des médailles de l'agglo à 35 jeunes qui se sont distingués dans diverses disciplines

Retrouvez toutes les permanences organisées à la MJD sur : www.agglo-heraultmediterranee.net

L'accessibilité du réseau CAP'BUS

Des initiatives pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite



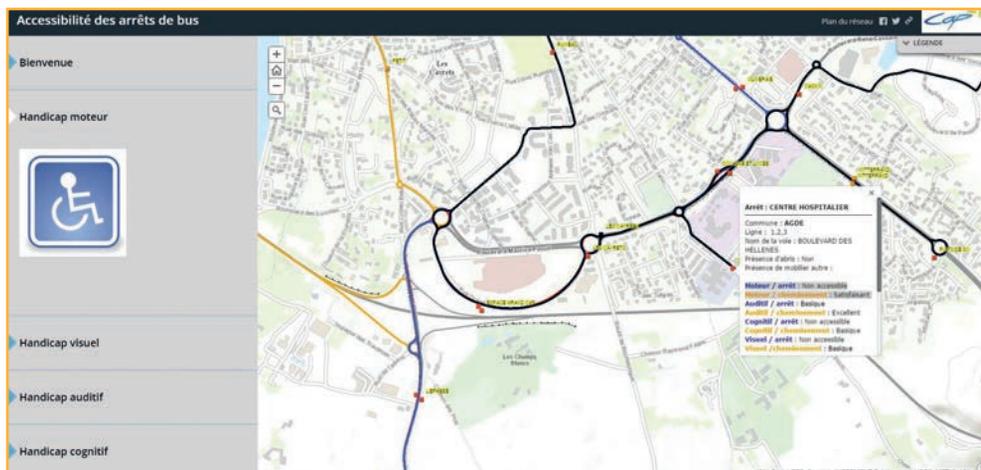
L'agence commerciale CAP'BUS est située quai du Commandant Réveille à Agde

Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun et leur accessibilité, de nombreuses initiatives ont été prises pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite : des véhicules ont été équipés sur les différentes lignes du réseau et le personnel a été sensibilisé à l'accueil.

> Des véhicules plus accessibles

Dès sa création, le réseau CAP'BUS s'est doté d'une majorité de véhicules de grande et de moyenne capacité, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, les lignes principales du réseau, (lignes 1, 2, 3, 4) bénéficient de planchers bas, facilitant l'accès pour l'ensemble des clients, d'un espace "d'unité de fauteuil roulant" (U.F.R) par véhicule et de la présence de palettes manuelles. L'affichage de la destination est positionné à l'avant, à l'arrière et sur le côté des véhicules. Des valideurs placés à une hauteur adaptée disposent d'une signalisation de fonctionnement visuelle et sonore.



Des signaux sonores sont émis lors de l'ouverture et de la fermeture des portes et le dispositif de demande d'arrêt et d'ouverture est également sonore. Précisons que depuis deux ans, une information sonore et visuelle est disponible à bord des véhicules.

Très prochainement, un véhicule affecté aux services de la ligne assurant la liaison entre les communes d'Agde et de Pézenas (ligne 5), facilitera l'accueil de personnes souffrant de handicaps physiques (qu'ils soient auditifs, visuels et cognitifs), de personnes accidentées ainsi que des femmes enceintes.

Pour le transport à la demande, un des véhicules est accessible et dispose d'un espace d'Unité de Fauteuil Roulant. En cas de besoin, l'utilisateur doit le préciser lors de sa réservation.

La politique d'accessibilité, c'est également des arrêts réaménagés avec des trottoirs rehaussés de manière à ce que le plancher des véhicules soit au niveau du trottoir.

> Un accueil personnalisé

Le personnel du réseau Cap'Bus en contact avec les usagers est particulièrement sensibilisé et formé à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Il peut également répondre à vos interrogations par téléphone au 04 67 01 22 24 et vous accueille au sein de son agence commerciale au 1 quai du Commandant Réveille à Agde :

- le lundi de 14h à 18h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h

<<<< Pour faciliter l'accès au réseau, un espace dédié à la cartographie des points d'arrêt accessibles est proposé sur le site internet du réseau : www.capbus.fr

Aéroport Béziers Cap d'Agde

Un nouveau programme estival

L'Aéroport Béziers Cap d'Agde est passé en mode été et ce, jusqu'à la fin octobre, avec la reprise de l'ensemble de ses 8 lignes vers l'Europe du Nord, et la reprise des vols toute l'année sur Paris/Beauvais.

> Destinations

5 pays sont desservis au total : l'Angleterre (Londres Luton, Londres Stansted, Bristol, Manchester) l'Ecosse (Edimbourg), l'Allemagne (Düsseldorf Weeze), la Suède (Stockholm Skavsta) et la France (Paris Beauvais). 2 nouveautés marquent ce programme : le lancement d'une nouvelle liaison sur Londres Stansted avec la compagnie RYANAIR, à raison de 3 vols par semaine dès juillet 2017 ainsi que le passage de 2 à 3 vols par semaine sur Manchester pendant la haute saison (juin à septembre).

RYANAIR a décidé la reprise de l'exploitation de la ligne Paris/Beauvais toute l'année. Les vols pour l'hiver 2017/2018 sont d'ores et déjà à la vente à raison de 3 allers et retours par semaine les lundis, mercredis, vendredis.

Billets Hiver 2017/2018 déjà en vente sur www.ryanair.com.

> En hausse

Près de 50 vols par semaine seront opérés par la plateforme pendant la période estivale tandis que les perspectives de trafic 2017 s'élèvent à près de 250 000 passagers (+ 2.5%). L'aéroport Béziers Cap d'Agde vise 300 000 passagers en 2020.



Les élus du syndicat mixte en conférence de presse

Le saviez-vous ?

L'aéroport Béziers Cap d'Agde compte une centaine d'emplois et génère un impact économique de l'ordre de 65 M€ par an dans l'économie locale. Il est géré et détenu par un syndicat mixte regroupant les Communautés d'agglomération Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, Thau Agglo, la CCI Hérault, le Département de l'Hérault et la Communauté de communes la Domitienne. Il est également soutenu par la Région Occitanie depuis 2013.

> Les projets

3 projets majeurs ont été lancés par le syndicat mixte de l'aéroport. Tout d'abord, l'extension du Hall départ de l'aéroport dès le printemps 2017 afin de fluidifier les opérations d'assistance en escale et d'inspection filtrage des passagers et bagages. Puis, une étude de potentiel de développement a été lancée avec l'ambition d'accueillir un 2^{ème} opérateur majeur sur la plateforme et d'atteindre 300 000 passagers à l'horizon 2020. Enfin une mission d'étude doit permettre d'analyser les potentialités de valorisation des réserves foncières de l'Aéroport avec à terme, la création d'une zone d'activité économique en vue de l'accueil d'entreprises.



Informations et réservations : www.beziers.aeroport.fr et www.ryanair.com.

URBANISME

500 000€ d'aides aux communes

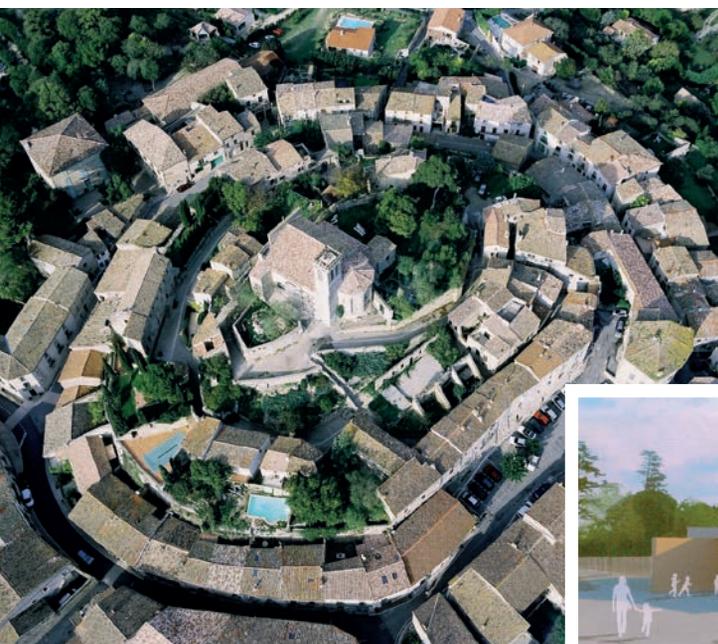
4 nouveaux projets retenus pour valoriser les cœurs de village

L'agglomération a doublé son fonds de concours qui est passé de 200 000€ à 500 000€ par an pour accompagner et subventionner les communes dans leur projet de valorisation urbaine. Grâce à cette aide plafonnée à 125 000€ par projet, les communes peuvent réaliser des aménagements et des équipements améliorant le cadre de vie des habitants. Afin de permettre aux petites communes de financer leur projet, l'agglomération a défini un taux spécifique en fonction du nombre d'habitants par commune (ainsi, pour les villages de moins de 1000 habitants, le taux maximum est fixé à 50% du montant du projet). Outre l'aide financière, les communes bénéficient également de l'appui technique de l'atelier d'urbanisme de l'agglomération, qui assure la cohérence de l'aménagement. Cette année, les communes de Portiragnes, Saint-Pons-de-Mauchiens, Cazouls-d'Hérault et Pinet, vont pouvoir bénéficier de cette subvention d'équipement afin de mener à bien leur projet.



> Portiragnes : construction d'une nouvelle Mairie, avec aménagement d'une place et création d'espaces publics

Ce projet d'aménagement va permettre d'opérer une véritable recomposition urbaine entre le centre ancien et les constructions plus récentes. La construction de cette nouvelle Mairie a également pour but de permettre aux personnes à mobilité réduite, d'avoir accès à tous les services ce qui n'est pas possible dans l'actuelle Mairie qui occupe plusieurs bâtiments anciens. Par la qualité de son architecture et de ses espaces publics, ce bâtiment servira par sa conception bioclimatique, l'engagement du territoire dans la démarche "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".



> St-Pons-de-Mauchiens : construction d'un nouveau groupe scolaire

Le projet de la nouvelle école (classes maternelles et élémentaires) s'inscrit dans un site patrimonial remarquable au travers d'une architecture contemporaine exemplaire : des volumes simples inscrits dans la topographie des lieux, des matériaux choisis en accord avec ceux de l'architecture du village et enfin une véritable approche bioclimatique du projet attentive au confort d'hiver et d'été pour les enfants et les enseignants (ventilation naturelle, toiture végétalisée, chauffage bois à granulats).

Par ailleurs le projet redéfinit formellement les espaces publics de cette partie de la commune tout en sécurisant l'accès aux équipements publics.





> Pinet : une nouvelle Mairie en cœur de village

Le projet de la nouvelle Mairie de Pinet se situe sur l'espace public le plus important de la commune ; au-delà de sa qualité architecturale dans un vocabulaire contemporain, ce projet règle l'articulation entre le cœur du village et le nouveau quartier en extension.

La nouvelle Mairie recompose la grande emprise foncière sur laquelle elle s'implante en plusieurs espaces publics en harmonie avec les échelles d'un village tel que Pinet.

Enfin ce projet prend en charge architecturalement avec justesse le caractère institutionnel d'une Mairie en conférant à l'ensemble, bâtiments nouveaux et anciens conservés, un statut singulier par le choix des matériaux et la qualité de l'aménagement paysager.



> Cazouls-d'Hérault : une maison des services pour les habitants

Le projet se distingue d'abord par son contenu programmatif ; dans les bâtiments existants de la Mairie, la commune propose une forme de maison des services pour les habitants : outre la Mairie, le bâtiment accueillera une salle des fêtes, la cantine pour les scolaires, une épicerie pour les produits du terroir, la médiathèque et l'agence postale et du logement.

Par ailleurs, ce projet par son architecture va s'ouvrir sur la place récemment aménagée avec beaucoup de qualité et de sensibilité pour permettre à ce lieu d'être un véritable espace de rencontres.

Enfin, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, des interventions contemporaines seront réalisées notamment sur le traitement des ouvertures et l'ascenseur extérieur, pour créer une réelle cohérence, en continuité avec ce qui a déjà été fait à la maison du tambourin ou sur les espaces publics.



Trophées ADEME

L'agglo remporte le 1^{er} prix "écosystèmes & ressource naturelles"

Dans le cadre de la 2^{ème} édition des trophées pour l'adaptation aux changements climatiques des territoires organisée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le Ministère de l'environnement, l'agglo Hérault Méditerranée s'est distinguée pour son action sur la côte Ouest de Vias, visant à "rétablir le fonctionnement naturel du littoral et à expérimenter la relocalisation des activités et des biens".

Le Président de l'ADEME, Bruno Léchevin, a remis à notre Agglo, pour l'exemplarité de son action, le 1^{er} prix dans la catégorie "écosystèmes et ressources naturelles".

Il a rappelé que la zone du pourtour méditerranéen est très exposée aux conséquences du changement climatique et parmi les mesures d'adaptation mises en œuvre par les collectivités, le projet porté par notre agglo a retenu toute son attention. En effet, la côte Ouest de Vias-plage est menacée par les risques de submersion marine en lien avec le réchauffement climatique.



L'Agglo s'est distinguée au niveau national pour son action sur la côte Ouest de Vias-plage

Or, cet espace de 400 hectares fragilisé par l'érosion accueille 14 campings et jusqu'à 25 000 personnes en été. Au regard des enjeux sociaux, économiques et environnementaux et des contraintes liées à la réglementation en vigueur, l'agglo a lancé un programme en plusieurs phases pour reconstituer le fonctionnement naturel du cordon littoral avec ses dunes et ses plages. 900 mètres ont déjà été restaurés. Le programme d'aménagement du territoire prenant en compte l'évolution des risques, appelé "plan guide" se poursuit. Il se construit avec l'ensemble des acteurs qui sont réunis au sein d'un conseil de gestion patrimoniale.

Plus d'infos :

<http://www.ademe.fr>

Voir la vidéo : <http://www.agglo-heraultmediterranee.net> rubrique environnement

Sensibilisation à la biodiversité

L'Agglo Hérault Méditerranée qui bénéficie d'un agrément de l'inspection académique, propose des animations axées sur des thématiques environnementales aux scolaires de cycle 3 des écoles primaires du territoire.

Récemment, afin de faire connaître le site atypique des mares de Baluffe du Grau d'Agde aux jeunes élèves, les animatrices natures de l'agglo et l'animateur "biodiversité espaces naturels" ont élaboré un support pédagogique spécifique aux mares et à ses espèces dont notamment le crapaud calamite, reconnaissable à sa ligne jaune verticale sur le dos ou l'élantine, petite plante amphibie typique des mares temporaires.



Le site des mares de Baluffe est un espace nature protégé très atypique qui a été désigné par l'union européenne "Site Natura 2000" afin de protéger la biodiversité présente sur ce milieu.

Le Conservatoire du Littoral a confié la gestion de ses terrains à l'agglo Hérault Méditerranée qui y conduit de nombreuses actions : nettoyage, surveillance, suivis scientifiques, animations pour le public.

Le saviez-vous ?

Les sites Natura 2000 gérés par l'Agglo sont l'aqueduc de Pézenas, les carrières de Notre Dame de l'Agenouillade au Grau d'Agde, le Cours inférieur de l'Hérault sur les communes d'Agde, Bessan, Florensac et Saint-Thibéry, la Grande Maïre à Portiragnes et le secteur Est et Sud de Béziers en co-gestion avec l'agglo de Béziers Méditerranée qui s'étend d'Agde jusqu'à Villeneuve-les-Béziers.

Ces mares sont des zones humides à double visage : tantôt inondées, tantôt sèches. Grâce à cette alternance, elles abritent de nombreuses espèces végétales et animales très rares.

Transition énergétique

L'agglomération lauréate de l'appel à projets

"territoire à énergie positive pour la croissance verte"

Lauréate de l'appel à projets "territoire à énergie positive pour la croissance verte", notre agglomération va pouvoir bénéficier d'un fonds de financement pour la transition énergétique (FFTE), et engager les premières actions pour devenir d'ici 2025 un territoire autonome énergétiquement à hauteur de 40%.

De par le simple exercice de ses compétences, l'agglomération a pu répondre aux domaines d'actions en faveur du développement durable et retenir favorablement l'attention des services de l'État. Elle a su se distinguer par son projet de territoire, son Plan Climat Énergie Territorial, sa politique d'accompagnement depuis 2009 des projets de centrales photovoltaïques au sol, son Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles et son action exemplaire sur le secteur de la côte Ouest de Vias-Plage contre le risque de submersion marine.

Le programme dans lequel elle s'engage aujourd'hui vise à encourager la réalisation d'actions concrètes pour atténuer les effets du changement climatique, faciliter le développement des énergies renouvelables locales et permettre l'implantation de filières vertes créatrices d'emplois.

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

> Un label national

La labellisation "territoire à énergie positive pour la croissance verte" va permettre d'engager la réalisation et le financement de différents projets à hauteur de 40% via le FFTE.

A travers cette démarche, l'agglomération s'engage à réduire tout d'abord la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public. Quatre sites sont concernés : la maison de l'entreprise à Agde, le centre aquatique de Pézenas, la pépinière d'entreprise Gigamed et le siège de l'agglomération Hérault Méditerranée à Saint-Thibéry. Par ailleurs, sur l'artère principale du parc d'activités économiques de la Capucière, un soin particulier sera porté à l'éclairage, avec l'installation de lampadaires à Leds innovants et économes en énergie.



Centrale photovoltaïque au sol



Acquisition de véhicules électriques

Parallèlement, en vue de réduire les émissions de CO2 et la pollution, l'agglomération va acquérir des véhicules propres innovants de type électriques ou hybrides pour la propreté et la voirie. Enfin, le volet solaire du schéma directeur des énergies renouvelables va être actualisé.

Notre territoire ayant un fort potentiel géothermique, l'objectif est de favoriser le développement du photovoltaïque et du bioclimatique.

La ville d'Agde et le SICTOM Pézenas-Agde, partenaires de l'agglomération dans la reconnaissance de notre territoire comme "territoire à énergie positive pour la croissance verte", vont également bénéficier du FFTE pour la concrétisation de leurs projets.

La commune d'Agde va pouvoir financer le chauffage du centre technique municipal grâce à la récupération et à la valorisation des calories des eaux usées du réseau d'assainissement. Le SICTOM pourra, entre autre, installer des panneaux photovoltaïques en auto-consommation sur son bâtiment administratif.

Le démarrage des actions débutera au plus tard fin 2017.



Eclairage à LEDs



L'EAU, C'EST L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Eau et assainissement Les nouvelles compétences de l'Agglo

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée exerce la compétence eau et assainissement, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cela signifie qu'elle va gérer durablement l'approvisionnement des usagers en eau potable et le traitement des eaux usées produites, tout en préservant la qualité des milieux naturels. Elle a également la gestion et la responsabilité de tous les ouvrages rattachés à l'eau et à l'assainissement. En partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, principal partenaire financier, et aux côtés des 20 communes, l'agglo va réaliser des efforts importants de modernisation des infrastructures des réseaux d'eau et d'assainissement.

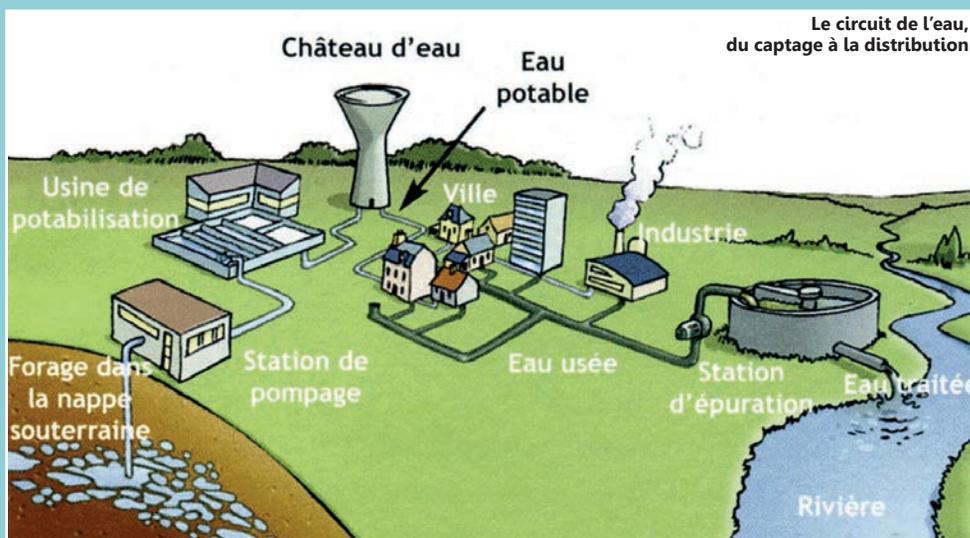
L'agglo s'engage également à harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement afin que chaque usager de ses 20 communes puisse bénéficier d'une meilleure qualité de services.

Elle va s'appuyer pour cela sur l'expertise, le savoir-faire et la connaissance des réseaux des agents issus des différentes communes.

> Les enjeux

L'agglo a fait de la préservation de l'eau et de la protection des milieux naturels une de ses priorités, car l'eau est un bien commun essentiel à la vie sur terre. Garantir sa qualité, sa bonne distribution, son utilisation et son traitement sont des défis qui incitent à adopter des comportements responsables afin de transmettre cette ressource essentielle aux générations futures. Avec un territoire de 77 000 habitants à l'année et jusqu'à 400 000 habitants en été, la pratique d'activités agricoles consommatrices d'eau et sur le plan climatologique, des périodes de sécheresse de plus en plus marquées, les pouvoirs publics se mobilisent pour protéger et économiser ce qui va devenir dans les prochaines décennies un enjeu stratégique majeur : l'eau.

Sur notre territoire, les usagers sont alimentés en eau par 2 ressources : le fleuve Hérault et la nappe astienne.





L'eau potable, c'est aujourd'hui :

- 19 réservoirs d'eau
- 10 forages ou puits
- 560 kms de réseaux d'eau potable

Le saviez-vous ?

Un forage produit l'eau qui est pompée en profondeur dans une veine d'eau, contrairement à un puits qui est moins profond (moins de 20 mètres) et qui se "remplit" grâce aux eaux de pluie, aux eaux de surface et par capillarité.



L'assainissement, c'est aujourd'hui :

- 16 stations d'épuration
- 87 postes de refoulement
- 450 kms de réseaux

Le saviez-vous ?

Un poste de refoulement est un équipement qui permet d'élever les eaux usées afin de les renvoyer sous pression vers un réseau gravitaire ou une station d'épuration.



> Une ressource sécurisée

Pour exploiter au mieux le réseau, le service eau et assainissement de l'agglomération travaille à la sécurisation de la ressource en eau et procède au maillage des réseaux en zone urbaine et rurale.

Ainsi, pour limiter les fuites sur les compteurs d'eau, un **système de télé-relève** va être progressivement installé. Les compteurs de chaque usager seront dotés d'émetteurs qui signaleront toute consommation excessive d'eau. L'usager concerné sera ainsi prévenu dans les 24 heures d'une éventuelle anomalie. Grâce à ce système d'alerte, 300 000 m³ d'eau ont déjà été économisés à Agde sur la ressource globale.

Les services de l'agglomération vont également travailler sur l'**interconnexion des communes**, pour sécuriser leur ressource en eau potable. C'est déjà le cas pour les communes de Pomérols et Florensac.

> Des investissements renforcés

Grâce à l'accord-cadre passé avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, notre agglomération a engagé des investissements au bénéfice des communes. Des subventions sont ainsi allouées à la réhabilitation d'équipements vétustes ou à la réalisation de projets structurants. Les mesures prises en faveur des économies d'eau potable sont également financées.

DOSSIER



Lexique

La nappe astienne :

C'est une nappe d'eau souterraine qui s'étend sur 450 km². Cette réserve naturelle et renouvelable d'eau douce, affleure au Nord le secteur Florensac-Mèze pour s'enfoncer progressivement vers les villes du littoral, où elle est captée à une profondeur de 100 à 120 m. Grâce au pouvoir épurateur des sables astiens (sables très fins) et à la protection des argiles plus ou moins épaisses qui recouvrent l'aquifère, les eaux de la nappe sont de très bonne qualité. La ressource est cependant fragile du fait de la pollution et de l'existence de nombreux forages, dont certains sont défectueux.

Régie :

la collectivité compétente assure avec son propre personnel la gestion d'un service, comme par exemple celui de l'eau. Elle procède à l'ensemble des dépenses et à leur facturation à l'utilisateur. C'est un simple service de la collectivité.

Délégation de service public :

c'est un contrat par lequel une collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité, par exemple, le service de l'eau, à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service.

Ainsi, la commune de Nizas a pu réhabiliter sa station d'épuration et engager des travaux en urgence pour un montant de 60 000€ grâce au soutien de l'agglo qui pilote les opérations.

Ce principe de solidarité bénéficie surtout aux petites communes qui n'ont pas les moyens d'engager des travaux immédiats. Fin 2017, un nouvel accord cadre sera signé avec l'Agence de l'Eau pour mobiliser tous les moyens nécessaires pour une gestion économe et raisonnée de l'eau.

Ils pourront concerner des tronçons de réseaux à renouveler ou des équipements à réhabiliter.

> Une continuité de gestion

Afin d'assurer la bonne continuité du service public et ne pas perturber le quotidien des usagers, les 8 communes gérées en régie publique restent en régie publique et sont regroupées dans 2 centres techniques, au Sud (Bessan) et au Nord (Pézenas).

Les communes en délégation de service public restent en délégation de service public. Il en est de même pour les communes gérées par le Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault, pour lesquelles les représentants de l'agglo seront ceux des communes concernées.

> Un budget maîtrisé

Jusqu'en 2020, les Conseils Municipaux des 20 communes fixeront chacun le juste prix de l'eau dans leur commune qui permettra d'équilibrer leurs besoins en fonctionnement et en investissement. L'agglo a en effet souhaité conserver des tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif, différents par commune, afin de ne pas perturber leur gestion, et de tendre vers une homogénéisation de la qualité et du niveau de services fournis. Le budget dont dispose l'agglo pour exercer ses compétences est donc fourni par les 20 communes qui la composent.

L'agglo a créé un budget annexe "eau" et un budget annexe "assainissement collectif" qui va lui permettre d'élaborer un schéma directeur pour les eaux usées, l'alimentation en eau potable et l'eau pluviale sur l'ensemble du territoire.

En 2017, 6,1 M€ d'investissement ont été programmés pour le budget de l'eau et 14,6 M€ d'investissement pour le budget assainissement, essentiellement pour réhabiliter et étendre des réseaux d'alimentation en eau potable et des eaux usées sur nos communes.

> Les équipes

13 agents assurent un travail de terrain pour veiller au bon fonctionnement des installations. Parmi eux, plombiers, fontainiers, assurent l'entretien et la maintenance du réseau et des équipements alors que les techniciens de traitement veillent sur les stations d'épuration.

Le saviez-vous ?

Un forfait téléphonique moyen à 19€ est équivalent au coût de 4 000 litres d'eau.





Le service d'astreinte : Eau

En cas de problème technique en matière d'eau, l'utilisateur peut contacter le service d'astreinte en composant le numéro dédié pour sa commune.

SIEVH ●

Syndicat des Eaux
de la Vallée de l'Hérault

Régie ●

R. Nord et R. Sud

DSP ●

Délégation de Service Public

ANNUAIRE

Adissan

SIEVH : 04 67 25 28 29

Agde

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Aumes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Bessan

R. Sud : 06 28 53 48 85

Castelnau-de-Guers

R. Nord : 07 87 62 36 81

Caux

SIEVH : 04 67 25 28 29

Cazouls-d'Hérault

SIEVH : 04 67 25 28 29

Florensac

R. Sud : 06 28 53 48 85

Lézignan-La-Cèbe

R. Nord : 07 87 62 36 81

Montagnac

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nézignan-l'Évêque

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nizas

SIEVH : 04 67 25 28 29

Pézenas

R. Nord : 07 87 62 36 81

Pinet

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Pomérols

R. Sud : 06 28 53 48 85

Portiragnes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

St-Pons-de-Mauchiens

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Saint-Thibéry

R. Sud : 06 28 53 48 85

Tourbes

SIEVH : 04 67 25 28 29

Vias

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68



Le service d'astreinte : Assainissement



En cas de problème technique en matière d'assainissement, l'utilisateur peut contacter le service d'astreinte en composant le numéro dédié pour sa commune.

Régie ●

R. Nord et R. Sud

DSP ●

Délégation de Service Public

ANNUAIRE

Adissan

R. Nord : 07 87 62 36 81

Agde

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Aumes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 401 168

Bessan

R. Sud : 06 28 53 48 85

Castelnau-de-Guers

R. Nord : 07 87 62 36 81

Caux

R. Nord : 07 87 62 36 81

Cazouls-d'Hérault

R. Nord : 07 87 62 36 81

Florensac

R. Sud : 06 28 53 48 85

Lézignan-La-Cèbe

R. Nord : 07 87 62 36 81

Montagnac

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nézignan-l'Évêque

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nizas

R. Nord : 07 87 62 36 81

Pézenas

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Pinet

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Pomérols

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Portiragnes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

St-Pons-de-Mauchiens

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Saint-Thibéry

R. Sud : 06 28 53 48 85

Tourbes

R. Sud : 06 28 53 48 85

Vias

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68



Jean Martinez

Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement Maire de Caux

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'agglomération Méditerranée exerce la compétence eau et assainissement.

Quelles sont les priorités que vous avez fixées ?

Notre volonté est de garantir le meilleur service public aux usagers sans contrainte liée à la transformation de services communaux en un seul service intercommunal. Afin d'améliorer et de garantir le cadre de vie des usagers (approvisionnement en eau potable et traitement des eaux usées), nous travaillons pour fiabiliser et sécuriser le réseau d'alimentation en eau potable et la desserte en assainissement.

Nous intervenons pour cela en supprimant les dysfonctionnements présents sur les réseaux et les stations d'épuration. Enfin, nous soutenons aujourd'hui toutes les communes dans leurs différentes démarches d'autorisations d'urbanisme pour l'instruction en eau potable, en assainissement et plus tard, en pluvial.

Quels sont les moyens dont dispose l'agglomération pour exercer cette compétence ?

Les communes qui exerçaient cette compétence ont transféré leurs moyens à l'agglomération. Cette mutualisation des moyens et des ressources a permis non seulement de fédérer l'ensemble des agents de ce service, mais aussi de procéder à des économies d'échelle sur les prestations réalisées dans chaque commune, pour entretenir et faire fonctionner les réseaux d'eau et d'assainissement. Le montant des travaux réalisés dans chaque commune ne s'additionne pas, bien au contraire, l'agglomération étant le seul interlocuteur, les coûts sont minimisés.

Au 1^{er} janvier 2020, date butoir, le transfert des compétences eau potable, assainissement et pluvial des communes vers les Communautés d'Agglomérations ou Communautés de Communes sera obligatoire. Au sein de l'agglomération, afin de préserver la gestion de l'eau et de l'assainissement par les communes, et de ne pas perturber leur fonctionnement, chaque commune fixe son juste prix de l'eau.

Les communes communiquent alors à l'agglomération leur budget équilibré avec le prix de l'eau qu'elles ont fixé et les investissements qu'elles souhaitent réaliser. L'agglomération agrège les budgets des 20 communes pour constituer ses budgets eau et assainissement et les exécuter.

Parallèlement, une comptabilité analytique par commune est effectuée pour réhabiliter, étendre les réseaux de l'alimentation en eau potable et des eaux usées sur nos communes. Pour l'eau : 4,9 M€ en fonctionnement et 6,1 M€ d'investissement et pour l'assainissement : 7,7 M€ en fonctionnement et 14,6 M€ d'investissement sont prévus dans les budgets en 2017.

Quels sont les travaux engagés depuis le début de l'année ?

Nous avons engagé des travaux sur la quasi-totalité des communes. Citons par exemple la réhabilitation de la station d'épuration de Nizas, la fiabilisation du système d'alimentation en eau potable à Lézignan-la-Cèbe, le changement des réseaux eau potable et assainissement avec réfection de la voirie, rue Cordille à Pézenas ou la réhabilitation du réseau d'eaux usées sur le cours des Gentilhommes au Cap d'Agde. Nous avons également obtenu l'autorisation préfectorale pour le captage d'eau potable (forage dans la nappe alluviale de l'Hérault) à Bessan.



A Florensac, l'agglomération assurera un soutien logistique sur le chantier de l'avenue de Badassac ainsi que pour l'exploitation de la station d'épuration.

Sur les communes de Nézignan-l'Évêque, Pinet, Pomérols, Portiragnes, Agde et Vias, nous suivons l'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux eau potable et assainissement. À Montagnac, l'agglomération intervient pour supprimer les dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement.

Enfin, nous avons assuré à Adissan, le nettoyage et l'amélioration de l'exploitation de la station d'épuration.

À Agde, Bessan, Caux, Lézignan-la-Cèbe et Portiragnes, une assistance au montage des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau a été effectuée.

Quelles sont les prochaines orientations fixées pour le service eau et assainissement ?

Nous allons lancer un schéma directeur de l'eau au niveau de l'agglomération afin de fixer les orientations et le programme des travaux en matière d'eau et d'assainissement pour les 15 prochaines années. Nous souhaitons également élaborer un zonage des réseaux d'assainissement des eaux usées et de pluvial pour l'ensemble de nos 20 communes.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE



LE PLUS GRAND SALON CENOTOURISTIQUE
À CIEL OUVERT DU SUD DE LA FRANCE

Tous les vins du sud
à déguster

Tous les vins du sud à déguster

les Estivales de Pézenas

**TOUS LES VENDREDIS SOIR
19h > 23h Cours Jean Jaurès**

**30 JUN > 1^{ER} SEPTEMBRE
2017**

www.estivalesdepezenas.com

25/26/27 MAI

VINOCAP

TOUS LES VINS DU SUD À DÉGUSTER

**100 VIGNERONS LE CAP D'AGDE
SUR LES QUAIS DU CENTRE-PORT**

2017

L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE



© Photos : O. Lebaron, L. Riquie, Vireux / Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

TOUS LES VENDREDIS SOIR, RENDEZ-VOUS AVEC NOS VITICULTEURS, AUX "ESTIVALES" DE PÉZENAS



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



OFFICE DE TOURISME
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
04 67 01 04 04 • www.capdagde.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





CAP D'AGDE MEDITERRANÉE

Tous les vins du sud à déguster

1^{er} Juillet
Nézignan-l'Évêque

21 Juillet
Vias

11 Août
Portiragnes

25 Août
Montagnac

29 Septembre
Caux

PATRIMOINE, MUSIQUE & VIN



5 SOIRÉES POUR GOÛTER L'ART DE VIVRE ICI !

Faites l'expérience de la découverte sensible des lieux emblématiques des villes et villages, leur culture et leur authenticité languedocienne, et partagez un moment festif alliant patrimoine, musique, gastronomie et vin.



LES DOMAINES DU TERRITOIRE CAP D'AGDE MEDITERRANÉE VOUS ACCUEILLENT LE TEMPS D'UN DÉJEUNER CHAMPÊTRE.

Le Déjeuner des vignes

28 JUILLET ET 4 AOÛT 2017

20 domaines
2 formules «ferroviaires» & «vins»

L'AGGLO HERAULT MEDITERRANÉE
Renseignements : 04 67 01 04 04
www.capdagede.com

FESTAVINO CAUX 29 SEPTEMBRE

FESTAVINO MONTAGNAC 25 AOÛT

FESTAVINO NEZIGNAN-L'EVÊQUE 1^{er} JUILLET

FESTAVINO VIAS 21 JUILLET

FESTAVINO PORTIRAGNES 11 AOÛT

ADISSAN, NIZAS, CAUX, LEZIGNAN-LA-CÈBE, MONTAGNAC, AUMES, PÉZENAS, TOURBES, NEZIGNAN-L'EVÊQUE, SAINT-THIBÉRY, CASTELNAU-DE-GUERS, PINET, POMÉROLS, FLORENSAC, BESSAN, PORTIRAGNES, VIAS, TAMARISSIÈRE, VIAS-PLAGE, LE GRAU D'AGDE, CAP D'AGDE, MER MÉDITERRANÉE, ÉTANG DE THAU.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

OFFICE DE TOURISME
CAP D'AGDE MEDITERRANÉE
04 67 01 04 04 • www.capdagede.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

f YouTube Instagram #capdagedemediterranee



© Photo: Cécile Hugues de Bouvignac, Vauxis - Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE

Partez
à la découverte !

100%
NATURE

DÉCOUVERTES ACCOMPAGNÉES

ECHAPPÉES BELLES EN VÉLO

- **AU PARC DÉPARTEMENTAL DE BESSILLES**
3 et 4 juin
- **A VIAS**
26 mai, 14 juillet, 18 juillet, 23 juillet,
15 août, 20 août, 22 août,
8 septembre et 10 septembre

Et de nombreuses sorties régulières organisées par les clubs locaux.

Animations ouvertes à tous et gratuites

INFORMATIONS : OFFICE DE TOURISME
> 04 67 21 76 25



ACTIVITÉS NATURE POUR LES ENFANTS !

DÉCOUVERTES LITTORALES

DÉCOUVERTE LUDIQUE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DU BORD DE MER

Plage Sainte-Geneviève, Vias • 11 juillet à 10h
Grau du Libron, Vias • 18 juillet à 10h
Plage de la Tamarissière, Agde • 25 juillet à 10h
Réserve Naturelle Nationale du Bagnas, Agde
En mer, découverte du milieu marin sur Shaïga, Cap d'Agde
Sentier sous-marin, Cap d'Agde
Matinées "Pieds dans l'eau", Aquarium du Cap d'Agde
La Grande Maire, Portiragnes • les mercredis en
juillet et août à 18h

INFORMATIONS : OFFICE DE TOURISME
> 04 67 21 76 25 ou 04 67 01 04 04

GOÛTEZ AU CHARME DU CANAL DU MIDI
SUR UN AIR DE FÊTE !

CROISIÈRES MUSICALES

- **AU DÉPART DE L'ÉCLUSE D'AGDE**
16 juin, 23 juin, 8 septembre
- **AU DÉPART DE LA HALTE NAUTIQUE DE VIAS**
21 juillet, 28 juillet, 11 août, 18 août, 1^{er} septembre

13 €/adulte. 7 €/enfant de 5 à 11 ans

INFORMATIONS : OFFICE DE TOURISME
> 04 67 21 76 25



Croisières musicales

DU VOLCAN À LA VIGNE, APPRENEZ À
OBSERVER, RECONNAÎTRE ET DÉGUSTER

ESCAPADES VIGNERONNES

LES DOMAINES VOUS OUVERTENT LEURS PORTES :

Preignes-le-Vieux, Vias - jeudi 22 juin
Preignes-le-Neuf, Vias - Jeudi 29 juin
Saint-Pierre, Vias - Jeudi 6 juillet
Médeilhac, Vias - Jeudi 13 juillet
Le Bosc, Vias - Jeudi 20 juillet
Villa Delmas, Saint-Thibéry - Jeudi 27 juillet
Les Laux, Pomérols - Jeudi 10 août
L'Octroi, Agde - Jeudi 3 août

6 €/personne. Gratuit pour les moins de 18 ans

TOUTES LES BALADES VIGNERONNES

> sur www.capdagde.com - rubrique Webzine
"Nos balades vigneronnes pour vivre la vigne et le vin"
> dans l'agenda des sites de l'Office de Tourisme
www.pezenas-tourisme.fr • www.capdagde.com
www.ot-vias.com • www.tourisme-portiragnes.fr



OFFICE DE TOURISME
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
04 67 01 04 04 • www.capdagde.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



#capdagdemediterranee





CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

Découvrez les villes et leurs histoires

Avec les animations de l'Office de
Tourisme Cap d'Agde Méditerranée,
partez à la découverte
de l'architecture et de notre culture,
à travers l'histoire de notre territoire
situé aux confins de l'Hérault,
du Canal du Midi et de la Méditerranée.



Laissez-vous conter l'histoire en...

VISITES GUIDÉES

Toute l'année, les guides de l'Office de Tourisme vous emmènent découvrir les richesses patrimoniales des villes et villages, au fil de l'histoire.

Suivez l'actualité des visites !  [Lapasserelleagde](https://www.facebook.com/Lapasserelleagde)

Et dans les programmes d'animation, les guides de l'Office de Tourisme et sur les sites :

www.pezenas-tourisme.fr • www.capdagde.com
www.ot-vias.com • www.tourisme-portiragnes.fr

Un spectacle, une histoire... Vous allez adorer nos

VISITES THÉÂTRALISÉES

A AGDE

"Au-delà des portes du temps"



Le Sieur Arnaud a ouvert les portes du temps.
Le Duc de Montmorency, le corsaire Terrisse, la mystérieuse Isadora...
et le public sont transportés au 17^e siècle dans une étrange aventure au fil
des ruelles et de l'histoire du cœur historique d'Agde.

A 21h • Les mercredis 12, 19 et 26 juillet - 2, 9, 16 et 30 août
Départ : devant la Galerie du patrimoine - Office de tourisme à Agde
12 €. Tarif réduit 9 €
Durée : 2h - Tout public

A PÉZENAS

"Pézenas à travers le temps"



Au détour des ruelles de Pézenas, tournez les pages de l'histoire et
partez à la rencontre des personnages célèbres : Molière, Henri II de
Montmorency, Richelieu, le bandit Pomarède, Lord Clive et la légende des
petits pâtés... dans le sillage des comédiens et du guide conférencier.

A 20h30 • Les mardis du 18 juillet au 29 août
Départ : Office de tourisme à Pézenas
Billetterie à partir de 20h. Sur réservation : 06 45 82 46 14.
Adulte : 12 €. Enfant : 5 €. Tarif réduit : 9 €.
Durée : 2h - Tout public

INFORMATIONS > TÉL. 06 45 82 46 14 >  [Lapasserelleagde](https://www.facebook.com/Lapasserelleagde) > E-MAIL : patrimoine.agde@gmail.com

 OFFICE DE TOURISME
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
04 67 01 04 04 • www.capdagde.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
    #capdagdemediterranee

 L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

© Photos : A. Gamzon, R. Dupuy de la Grandrive, OTPV/L

Saint-Thibéry, un village construit autour

Nous vous proposons de découvrir au fil des numéros du magazine de l'agglo, les villes et villages qui font toute la richesse et la diversité de ce territoire. Cette présentation consacrée pour ce numéro au village de Saint-Thibéry, vous est proposée par le service patrimoine de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée.



> Un peu d'histoire

Le rocher basaltique autour duquel se développe le village actuel est occupé depuis l'époque préhistorique. Pendant la protohistoire, un important oppidum vient remplacer la modeste occupation primitive. A l'époque gallo-romaine une petite agglomération, nommée Cessero, s'étend au pied de la colline. Le gué permettant de franchir l'Hérault a été remplacé par un pont. La bourgade antique était traversée d'Ouest en Est par la Via Domitia.

C'est probablement à la fin du VIII^{ème} siècle que l'abbaye est fondée par un certain Attilio. De nombreux pèlerins affluent durant toute l'époque médiévale sur le tombeau de Saint-Thibéry qui guérit les maladies mentales. Pendant les guerres de religion, l'abbaye médiévale est en grande partie ruinée par les calvinistes.

En 1643, les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur viennent restaurer la vie monastique et relever les bâtiments conventuels. Le monastère deviendra un centre intellectuel jusqu'à la Révolution. En 1790 l'abbaye est vendue comme bien national.

Au XIX^{ème} siècle, le village s'étendra grâce à l'expansion de la viticulture.

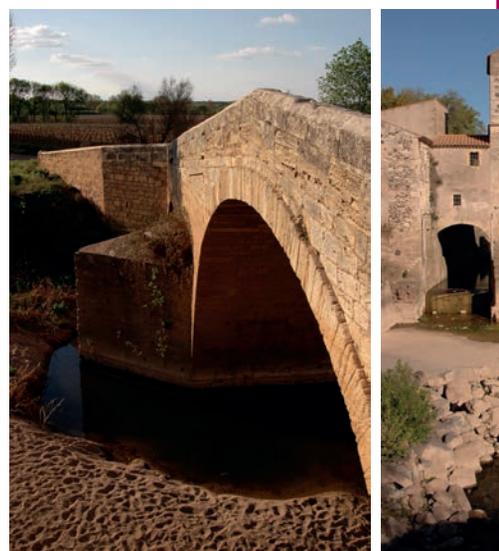
Au détour des rues

L'abbaye

A l'époque carolingienne, Attilio, disciple et ami de saint Benoît d'Aniane, fonde à Cessero un monastère bénédictin qui subsiste jusqu'à la Révolution. La grande église abbatiale construite entre la fin du XIII^{ème} siècle et les Guerres de Religion est entièrement conservée. Les bâtiments conventuels ont été entièrement reconstruits au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle par les moines Bénédictins de Saint-Maur. Les édifices existants encore aujourd'hui ont été vendus en lots en 1793. Ce morcellement a accéléré la dégradation de l'ensemble. L'Agglo Hérault Méditerranée vient de lancer un projet à long terme de réhabilitation de l'ensemble.

Le pont vieux

Il se trouve au débouché de l'ancienne porte de Pézenas, l'une des quatre portes ouvertes dans les remparts qui ceinturaient le village. Le pont a été reconstruit en 1575 à l'emplacement d'un pont plus ancien. Il a été réparé en 1742 après avoir été endommagé par une crue de la Thongue.

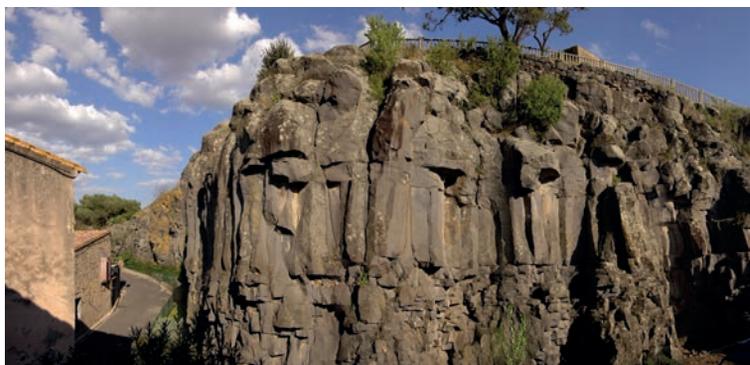


r de son abbataiale bénédictine



À lire

L'ouvrage "Saint-Thibéry, le village et l'abbaye" publié par les éditions "Connaissances et Patrimoines" est le résultat d'une étude menée dans le cadre d'un partenariat entre l'Agglo Hérault Méditerranée et le Service de l'Inventaire Général du Patrimoine. Au fil des pages, un recensement minutieux et une analyse approfondie des caractéristiques architecturales et urbaines du village est proposé du Moyen Âge à l'époque Moderne, de l'âge d'or de la viticulture aux aménagements du 20^{ème} siècle.



Les orgues basaltiques

Ces coulées de lave proviennent des vestiges d'une cheminée d'un petit volcan. Les touristes du XIX^{ème} siècle qui appréciaient ces curiosités naturelles, venaient souvent les visiter. Au dessus se trouvait un fort qui, selon une légende locale aurait été détruit sur ordre de Richelieu.

Le moulin à Bled (XIII^{ème} siècle) et le pont dit romain

Il a été la propriété des moines jusqu'à la Révolution. Quatre meules permettaient de moudre le blé abondamment cultivé dans la région au Moyen Âge. Il a été racheté et en 1988 restauré par un particulier qui a changé son utilisation en y adjoignant une petite centrale hydraulique. L'origine du pont situé à côté n'est pas avérée. Il comprenait neuf arches, il n'en reste plus que trois visibles. Certains historiens le situent sur la Via Domitia. Hannibal l'aurait emprunté avec ses éléphants.

Le village compte plus de 2400 habitants. Célèbre pour ses compétitions de moto cross, Saint-Thibéry a accueilli en mai dernier le championnat de France Elite.



Son Maire, **Guy AMIEL** est le 1^{er} vice-président de l'agglo délégué aux finances et à l'optimisation budgétaire.

Plus d'infos :
Bureau d'information Pézenas
<http://www.pezenas-tourisme.fr>

EXPOSITION



Très OR La nouvelle exposition des métiers d'art

Le site des métiers d'art de l'agglo organise une nouvelle exposition à découvrir jusqu'au 14 octobre prochain sur le thème de l'or, un matériau très prisé des artistes et qui suscite depuis la nuit des temps toujours autant de fascination.

Au cœur de la Ville d'Agde, la Galerie de la Perle Noire réunit à cette occasion une cinquantaine de créateurs, de France, d'Espagne et d'Israël, qui ont réalisé une pièce unique intégrant l'or sous n'importe laquelle de ses formes : feuille, poudre, plaque, mixtion, fil...

Galerie La Perle Noire
6 place Molière - AGDE
Ouverture tous les jours
de juin à septembre
10h à 13h & 14h à 19h,
et jusqu'à 22h les mardis
(juillet et août)
Entrée libre.



LES CRÉATEURS INVITÉS

Sculpteurs

Pierre Baey / Jean-Jacques Bris /
Louis Capron / Roger Capron

Créateurs de bijoux

Esther Brinkmann / Jacotte Capron/
Vered Kaminski / Florence Lehmann/
Jean Nouvel / Laurence Oppermann/
Claude Pelletier / Ramon Puig Coyas
Agathe Saint Girons / Fabrice Shaeffer
Déganit Stern Schocken /
Edda Vardimon-Gudnason /
Laurence Verdier

Objets d'arts, décors, etc.

Philippe Capron (objets en bois doré)
Jérôme Douillet (dinanderie)
Jean-Dominique Fleury (vitrailliste)
Lia Kirel (objets)
Emilie Moutard-Martin (parurière
plumassière)
Jean-Paul Van Lith (verre)

LES CRÉATEURS RESIDENTS EN AGDE

Peintres

Clara Coulomb / Carine Fourment-Hullo /
Olivier Garcia / Elvira Overmars

Sculpteurs

Martha Arango / Agnès Descamps /
Nicole Goeller / Luttenbacher /
Pascal-Gabriel Luzy / Chris Orvis /
Alexis Vicente / Ziane

Créateurs de bijoux

Tyffanie Cartolaro / Daphné Serelle /
Marlène Tuffery

Objets d'arts, décors

Gérard Adde (sérigraphe plasticien)
Claire de Montardy (luminares)
Ludmila F. (créatrice de mode)
Jean-Christophe Guigues (encadreur)
Joël Laplane (maître luthier)
Philippe Montels (mobilier & luminares)
Sylvie Pierre
Olivier Séjourné (instruments de musique)
Anne Vachard (céramique)

TRIBUNE D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Penser, partager et renouveler notre projet de territoire

2017 ! Notre agglo entre dans sa 15^{ème} année d'existence. Elle accueille une 20^{ème} commune, prend de nouvelles compétences, croît en population et en superficie. Elle est à la moitié du mandat qui la conduira à 2020. Le temps est venu, pour elle, de faire le bilan et, surtout, de se projeter plus loin qu'une année budgétaire.

C'est le territoire de 2030, 2040 et même 2050 qu'il nous faut désormais penser pour s'assurer d'avoir toujours un temps d'avance. Nous ne pouvons nous contenter de gérer l'existant, de terminer les projets

entamés depuis quelques temps ou de reproduire des budgets quasi-similaires d'une année sur l'autre.

Nous devons à ce territoire, aux habitantes et habitants qui y vivent, aux femmes et aux hommes qui y travaillent, à celles et ceux qui l'aiment d'être plus audacieux, d'avoir davantage d'ambition. C'est d'ailleurs avec eux que nous devons mener cet immense chantier de la réflexion qui doit nous conduire à ceux de l'action. Nous ne devons pas avoir peur de l'intelligence collective, de la confrontation d'idées et du débat citoyen.

Pour nous, si cette «tribune» a un sens, c'est celui de ne pas être uniquement un espace de critiques mais d'être un lieu de propositions et d'émergence d'idées. Elle est aujourd'hui un appel, celui de remettre en chantier notre projet de territoire. Nous devons le renouveler pour le pérenniser. Ce n'est pas une perte de temps. Au contraire, c'est la plus belle des manières de construire l'avenir, d'asseoir notre attractivité future, de créer les emplois de demain.

Un autre regard sur l'Agglo

Yvette BOUTEILLER, Murielle LE GOFF, Noëlle MARTINEZ, Corinne SEIWERT, Vicent GAUDY, Allain JALABERT, Pierre MARHUENDA, Richard MONEDERO, Fabrice MUR, Armand RIVIERE, Jean- Charles SERS



Très OR
LA NOUVELLE EXPOSITION DES MÉTIERS D'ART

15 AVRIL > 14 OCT. 2017
GALERIE DE LA PERLE NOIRE AGDE

L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

agde
Archipel de vie



www.metiersdart.cahm.net



Festa Vino

1^{er} Juillet
Nézignan-l'Evêque

21 Juillet
Vias

11 Août
Portiragnes

25 Août
Montagnac

29 Septembre
Caux

